

La projection des formations sociales sur l'espace

RAPPORTEUR : Alfred Schwartz (ORSTOM)

Le thème « La projection des formations sociales sur l'espace » est abordé ici à travers deux sortes de contributions : une réflexion d'ordre théorique — celle de Janice JIGGINS — sur le caractère opérationnel des grands types d'approche préconisés par les sciences sociales pour appréhender la relation organisation de la société/organisation de l'espace ; une présentation d'études de cas — contributions de Georges SAVONNET, Jean-Pierre CHAUVEAU, Théophile KOPY — montrant à partir d'exemples concrets la nature à la fois spécifique de cette relation suivant le type de société politique et dynamique chaque fois que des facteurs externes ou internes imposent à cette société politique des transformations.

La réflexion de J. JIGGINS commence par une recension des modèles théoriques qui prétendent fournir les variables-clés à la relation entre formations sociales et utilisation de l'espace. Ces modèles sont de deux ordres. Les uns se rattachent à la théorie dite de la modernisation (référence aux travaux de LONG, 1977), qui définit le processus de développement comme le passage de traits d'organisation technologique et sociale de type traditionnel ou pré-moderne à des traits d'organisation caractéristiques des sociétés « avancées » ou modernes. Que cette approche soit menée dans une optique structuraliste, fonctionnaliste ou évolutionniste, les schémas théoriques auxquels elle aboutit sont tous aussi peu opérationnels. A l'approche structuraliste, J. JIGGINS reproche de donner « autant de définitions de la structure et de son rôle dans le système social qu'il y a de chercheurs en sciences humaines », à l'approche fonctionnaliste, de chercher à tout prix une interprétation rationnelle, « utilitaire » de l'activité sociale, à partir d'un présupposé de stabilité, de cohérence interne — largement exagérées — des sociétés traditionnelles ; à l'approche évolutionniste, de poser la problématique du changement en termes de croissance linéaire, de « séquences de croissance » pour

reprandre la terminologie de ROSTOW, alors qu'il semblerait plutôt que l'histoire fût le fruit d'une succession d'événements accidentels.

Les autres modèles se rattachent à la théorie marxiste (référence aux travaux de GODELIER, MEILLASSOUX, TERRAY), pour laquelle les lois de transformation des sociétés s'expriment à travers les relations sociales de production. Les différents modèles qui partent de cette analyse ne sont pas davantage opérationnels. La principale difficulté empirique rencontrée dans l'application du schéma marxiste à l'étude des sociétés rurales en voie de développement est, en effet, d'arriver à déterminer ce qui (à travers le jeu des relations sociales) impose effectivement, en dernier ressort, sa rationalité au système économique.

J. JIGGINS se demande, en second lieu, s'il existe vraiment un rapport déterminant entre l'environnement physique, en particulier quand celui-ci s'avère régulièrement, voire chroniquement, défavorable à l'agriculture et l'organisation socio-spatiale. La réponse est non. Plutôt que de se précipiter sur les solutions miracles proposées par les techniciens, par le biais de transferts technologiques importants, le paysan, qui a un sens inné de la gestion du risque, préfère continuer à recourir aux stratégies d'utilisation de l'espace qui ont fait leurs preuves, puisqu'elles lui ont toujours assuré la survie.

Modèles théoriques inopérants, schémas traditionnels de gestion du risque qui défient la logique technicienne, que faire? Quelques recommandations sont avancées. Primo, reconsidérer la place de la femme dans l'agriculture, complètement ignorée par le planificateur, le producteur étant avant tout l'homme, ce qui est bien sûr faux. Secundo, avoir une connaissance suffisante des situations, pour éviter les erreurs, grossières dans les actions à entreprendre. Tertio, veiller à ce que les technologies nouvelles soient non seulement appropriées, mais aussi introduites sans donner l'impression d'être parachutées d'en haut.

Les études de cas présentées par G. SAVONNET, J.-P. CHAUVÉAU, Th. KOPY constituent autant d'illustrations de ce que peut être pour une société donnée, dans un contexte historique donné, sa façon de se projeter sur l'espace.

Pour G. SAVONNET, la relation entre organisation socio-politique et organisation du terroir est quasi mécanique. Une relation non pas statique, mais dynamique, qui se transforme chaque fois que le schéma d'organisation sociale, lui-même, subit des changements.

Les trois exemples examinés ici sont empruntés à la Haute-Volta :

le premier, à une société de type segmentaire, la société lobi ;
le second, à une société de type communautaire, la société bwa ;
le troisième, à une société de type étatique, la société mossi.

En pays lobi, l'unité de base de la société traditionnelle est la famille étendue — lignage ou segment de lignage —, rassemblant sous un même toit de 50 à 100 personnes. C'est autour de cette unité d'habitation — la maisonnée — que s'organise le terroir, en auréoles concentriques. Une première couronne est cultivée en permanence. Une seconde couronne reçoit les champs temporaires ; elle sert aussi, pendant la saison sèche, à la pâture du troupeau. Au delà, c'est l'exploitation voisine, ou alors la brousse, qui entoure la nébuleuse que constitue le regroupement, sur la base de liens de parenté ou de pactes d'alliance, de plusieurs exploitations.

La mise en place de l'appareil colonial, en portant atteinte à l'autorité du chef de famille, entraîne l'éclatement du groupe de parenté étendu, partant de la maisonnée. L'unité socio-résidentielle de base est à présent centrée sur le ménage (8 à 10 personnes), qui reproduit à son échelle l'agencement ancien du terroir. La nouvelle organisation de l'espace, beaucoup plus lâche, reflète donc bien l'éclatement des structures sociales.

En pays bwa, où la société politique est de type communautaire, l'organisation du terroir se fait sur la base de petites entités rurales que G. SAVONNET qualifie de « hameaux ». Le hameau, composé généralement de deux ou de trois segments de lignage, compte de 80 à 120 personnes. Dans une première période (première moitié du XIX^e siècle), l'organisation de l'espace bwa est très semblable à celle de la société segmentaire lobi : dispersion de l'habitat en nébuleuses, terroir en auréoles autour des lieux habités, ouverture de champs temporaires dans la forêt proche — le hameau étant

simplement une entité à la fois familialement et démographiquement plus étendue que la maisonnée. C'est dans un dernier temps seulement qu'apparaît la communauté villageoise, résultat d'un mouvement de concentration de populations qui se produit avec la pression exercée par les Peul sur le pays bwa à partir de 1840. En même temps que s'opère cette restructuration socio-politique, on assiste à un regroupement des champs cultivés : une première couronne est exploitée sur la base du quartier, une seconde, ouverte dans la forêt, par l'ensemble du village. Organisation de l'espace qui se modifie encore, dans un troisième temps, sous l'impact colonial. La sécurité étant à nouveau assurée, les populations restent rassemblées dans les villages, mais reviennent au système ancien de culture sur parcelles familiales isolées.

En pays mossi, enfin, c'est à une société politique à pouvoir centralisé que nous avons affaire — une société de type « féodal », pour reprendre la terminologie de G. SAVONNET. L'une des caractéristiques principales de cette organisation politique est d'assurer aux populations rurales, grâce à une armée de cavaliers importante, une grande sécurité. Cette sécurité permet un aménagement « aéré » de l'espace, dont le canevas reflète le schéma d'organisation sociale : l'unité d'habitation de base, la zaka — la famille étendue — (qui compte de 15 à 30 personnes), est aussi l'unité d'exploitation de base. Les familles étendues d'un même lignage forment un quartier. Plusieurs quartiers forment à leur tour un village. L'organisation sociale mossi n'est pas mise en cause par le colonisateur, conscient d'être en présence d'un Etat structuré. L'aménagement de l'espace ne subira donc aucune transformation majeure. C'est la pression démographique qui entraîne, dans les années 1950, un certain éclatement des exploitations, se traduisant par un émiettement des unités d'habitation et, à partir de 1960, un mouvement de colonisation en direction d'autres régions de Haute-Volta.

La démarche de J.-P. CHAUVEAU — quoique le langage utilisé soit ici totalement différent — rejoint, dans ses résultats, celle de G. SAVONNET.

C'est à travers la reconstitution de l'histoire économique et sociale des Baoulé, que ce chercheur essaie de cerner les rapports que ceux-ci ont entretenus depuis leur implantation en Côte-d'Ivoire, au début du XVIII^e siècle, jusqu'à nos jours avec leur espace. Un espace que J.-P. CHAUVEAU ne limite pas à l'espace agraire, mais auquel il inclut les dimensions spécifiquement sociales et culturelles sans lesquelles on ne peut comprendre le système productif d'une société paysanne. Seront ainsi évoquées les formes d'implantation et d'exploitation des établissements humains baoulé à diverses époques historiques.

La première de ces époques commence avec la mise en place des Baoulé, et va jusqu'au début du XIX^e siècle. Elle se caractérise par l'expansion d'un système économique dans lequel les échanges extérieurs (or, kola) et la captivité jouent un rôle important. Concrètement, cela se traduit par une occupation de l'espace qui vise à contrôler l'ensemble régional nouvellement investi à partir de gros centres de dispersion.

A partir de 1830, le développement du commerce européen sur le littoral ivoirien ouvre une seconde époque. A l'expansion au départ de centres de dispersion succèdent des migrations généralisées de groupes fractionnés et enchevêtrés en direction du sud — c'est-à-dire du bord de la mer —, qui s'accompagne d'un afflux de captifs et, corrélativement, de l'exploitation de nouveaux gisements aurifères, ainsi que d'une diversification régionale des productions. Une diversification qui ne fait que répondre aux sollicitations du contexte économique et politique du moment.

La troisième époque démarre avec la mise en place de l'appareil colonial, plus précisément avec « la mise en valeur » coloniale, autour des années 1910. Commence alors une ère de regroupement coercitif des populations, qui aboutit à une « relocalisation » du peuplement, et ce en deux phases : jusqu'à la crise de 1929/30, une phase de fuite devant les contraintes coloniales (départs notamment vers la forêt, plus au sud), aboutissant à une destructuration totale de la formation sociale baoulé; après la grande crise mondiale, une phase d'émergence de planteurs individuels aisés, par le biais du développement des cultures du café et du cacao, à l'origine d'une nouvelle forme d'occupation de l'espace, le campement de culture.

L'abolition, en 1946, du travail forcé marque le début de la quatrième étape : celle de l'accession des planteurs au marché de la main-d'œuvre salariée, phénomène qui implique un chan-

gement profond du système productif. C'est, dorénavant, l'accès à cette main-d'œuvre, et non plus l'accès à la terre, qui est déterminant.

Une cinquième étape est enfin amorcée avec l'apparition, dans les années qui suivent la proclamation de l'indépendance nationale et, avec elle, de la vacance des terres inoccupées, d'un intense courant migratoire de planteurs baoulé vers les zones forestières peu peuplées de l'ouest du pays, où se constituent de véritables villages de colonisation. Époque qui connaît, à partir des années 1970, une raréfaction de la main-d'œuvre salariée, nécessitant une nouvelle fois la réorientation du système productif.

L'histoire économique et sociale des Baoulé témoigne ainsi de façon constante de la capacité de cette formation sociale à s'adapter économiquement aux situations nouvelles, qui, au fil du temps, se sont offertes à elle. Pour J.-P. CHAUVEAU, toute conception « mécaniste » du rapport organisation sociale/organisation de l'espace doit donc être rejetée, seule une approche dynamique étant à même de rendre compte de la nature exacte — une nature mouvante, fluctuante — de ce rapport.

Pour Th. KOPY enfin, la projection de l'homme sur l'espace se fait selon un ensemble de règles, se traduit par un ensemble de signes repérables dans l'organisation du paysage, qui confèrent au phénomène un caractère « systémique ». C'est donc le système spatial spécifique à chaque ensemble ethno-culturel — Th. KOPY emploie l'expression d'« éco-système humain » — qu'il est important d'appréhender dans cette relation. Une approche qui s'inspire très largement des travaux récemment faits sur les concepts d'espace social, d'espace vécu, d'espace animé, d'espace de vie, d'espace d'utilisation (cf. A. FRÉMONT, J. GALLAIS, J. CHEVALIER, D. GOURGEAU, pour ne citer que les auteurs auxquels Th. KOPY se réfère dans son texte), concepts qui mettent tout particulièrement l'accent sur la dimension culturelle, souvent méconnue, de l'espace.

L'exemple ici présenté est celui des Odzukru — plus connus sous le nom d'Adjoukrou —, un peuple de Basse-Côte-d'Ivoire établi à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Abidjan et qui compte quelque 40.000 individus répartis en 31 villages. La « pièce maîtresse », le « centre nerveux » de leur système d'organisation spatiale n'est cependant pas le village mais le *sar*, la palmeraie naturelle, qui s'impose, comme « l'élément structurel majeur du paysage ». Le concept de *sar* recouvre en effet une quadruple définition :

le *sar* est d'abord une entité botanique, biogéographique : une palmeraie naturelle de quelque 20.000 ha au sein d'une forêt très fortement dégradée ;

le *sar* est, en second lieu, une entité juridique : une propriété collective dans la gestion de laquelle la parenté joue toutefois un rôle primordial, aussi bien la parenté agnatique que la parenté utérine ;

le *sar* est, en troisième lieu, une entité édaphique : la terre, support du potentiel de production agro-alimentaire ;

le *sar* est enfin une entité économique, voire un produit idéologique : « l'objet qui procure la richesse », qui permet aux lignages d'étaler leur puissance matérielle.

La palmeraie naturelle n'est donc absolument pas un espace neutre. La vie quotidienne des Odzukru, quelle qu'en soit la manifestation, s'y réfère en permanence. Le *sar* constitue en fait l'espace de vie dont l'ethnie odzukru ne peut se passer pour se reproduire, pour survivre. La menace que fait aujourd'hui peser sur le maintien de cet espace le développement, à un rythme accéléré, des plantations industrielles et villageoises de palmier à huile sélectionné est dès lors plus qu'inquiétante.

Si, globalement, la relation totalisante qui lie l'Odzukru à son espace a été très bien mise en évidence par Th. KOPY, l'on ne voit cependant pas toujours très clairement d'une part comment les formations sociales de base — village, et surtout lignage — se projettent concrètement, à leur niveau, sur l'espace (selon quelles règles, selon quelles modalités ?) d'autre part quelle est l'articulation exacte entre le système de parenté (en fonction notamment du système de descendance envisagé, patri- ou matrilineaire) et l'organisation de l'espace.

Les lignes directrices qui se dégagent des quatre communications présentées dans le cadre de ce

thème sont de quatre ordres.

Personne ne conteste l'existence d'une relation entre type d'organisation sociale et organisation de l'espace.

Cette relation est dynamique. Elle ne peut être valablement saisie qu'en référence au contexte socio-historique dans lequel elle s'établit.

Les modèles théoriques mis au point pour l'appréhender se heurtent malheureusement à des objections empiriques qui ne les rendent pas très opérationnels.

La seule approche satisfaisante semble dès lors être celle de type « systémique », dans laquelle la projection de l'homme sur l'espace est posée en termes d'« éco-système humain ».

Soulignons enfin qu'aucun des auteurs n'a cru nécessaire de s'interroger sur le concept même de formation sociale. Tous l'emploient dans un sens très neutre et très large de groupement socio-politique, à des échelles allant du segment de lignage à l'ethnie. Rappelons que le concept de formation sociale — en fait de formation économique et sociale — apparaît pour la première fois chez Marx, en 1859, dans la Préface à la « Contribution à la critique de l'économie politique », une formation sociale se définissant avant tout à travers un mode de production. La commune agricole de la Russie du XIX^e siècle en est une ; la société bourgeoise, une autre. Une terminologie, donc, sur laquelle la discussion est également ouverte, encore que cela risque de nous entraîner loin des préoccupations de ce colloque.